

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1116

présenté par
Mme Six

ARTICLE 14

Après le mot :

« médicale »,

supprimer la fin de l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'écriture de l'alinéa 7 issue de l'Assemblée en 2eme lecture, en supprimant "ou vise à améliorer la connaissance de la biologie humaine".